



Yves Détraigne

Sénateur de la Marne



NOVEMBRE 2013

Lutter contre la contrefaçon

Yves Détraigne était l'orateur du groupe centriste sur la proposition de loi du sénateur Yung destinée à renforcer la lutte contre la contrefaçon et la protection de la propriété intellectuelle. Adopté à l'unanimité par le Sénat, ce texte a pour but de modifier plusieurs Codes (code de la propriété intellectuelle, code des douanes...) afin de renforcer l'arsenal juridique français de lutte contre la contrefaçon et ses nouvelles formes. Lors des débats, la ministre du Commerce extérieur a précisé que ce "fléau planétaire en pleine expansion" représentait 30 % du revenu du crime organisé, soit 6 milliards d'euros de manque à gagner pour les entreprises françaises. Faisant le constat dans son intervention d'un net progrès depuis 2007, Yves Détraigne a souligné que ce texte permettrait à la douane de disposer de modalités de contrôle suffisantes pour endiguer la contrefaçon nationale sur internet, grand vecteur de fraude, en leur donnant notamment accès aux données des entreprises de poste et de fret.



Distribution des courriers dans les mairies

A Yves Détraigne qui demandait une simplification de la distribution du courrier en proposant que celle-ci puisse s'effectuer aux domiciles des maires ruraux plutôt que dans les mairies, la ministre déléguée chargée de ces questions a répondu que les municipalités pouvaient opter pour certaines solutions proposées par La Poste (boîtes postales, service de garde au bureau de poste, redirection de la totalité des courriers...). Suite à cette réponse insatisfaisante, le sénateur a précisé que le problème requérait une solution globale et demandé des consignes de souplesse dans la distribution du courrier. "La loi de 2005 a fait naître un problème qui n'existait pas auparavant, quand le bon sens l'emportait encore sur l'application stricte des textes. Revenons à ce bon sens, nous en avons vraiment besoin !"

Yves Détraigne a cosigné le courrier de sa collègue Chantal Jouanno au Premier ministre pour la **défense de la filière équestre**. Soulignant que les activités de sports équestres sont créatrices d'emplois avec d'importantes perspectives de diversification et de rentabilité pour de nombreux entrepreneurs, mais également porteuses de solutions pour remplir des missions à caractère social en milieu rural comme urbain, les sénateurs dénoncent un récent décret gouvernemental qui remet en cause l'application du taux réduit de TVA applicable aux activités équestres. En l'absence de demande officielle de la Commission européenne, cette mesure prise par anticipation constitue un réel danger pour la filière. Ce changement de taux pourrait affecter plus de six mille emplois dans cette filière.



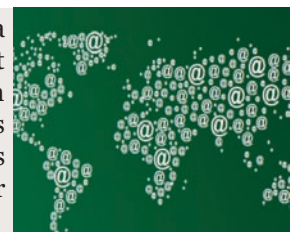
PRÊTS AUX COLLECTIVITÉS

Alors que les marges de manœuvre financières des collectivités se réduisent toujours plus et que leurs charges, en revanche, ne cessent d'augmenter (coût de la réforme des rythmes scolaires, hausse de la TVA...), Yves Détraigne, Françoise Férat et René-Paul Savary ont écrit à Pierre Moscovici pour réclamer un assouplissement des crédits aux collectivités territoriales sur fonds d'épargne. Sans réponse à leur saisine, ils ont toutefois entendu l'engagement du Premier Ministre, lors du Congrès des Maires, de faire évoluer les conditions d'accès aux 20 milliards de crédits de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC). Jean-Marc Ayrault a ainsi précisé que les projets d'investissement nécessitant des crédits sur plus de 20 ans seraient désormais tous éligibles. Désormais, la CDC devrait pouvoir couvrir 100 % du besoin d'emprunt pour les prêts inférieurs à 1 million d'euros (contre 50 % aujourd'hui) évitant ainsi aux communes de multiplier les sources de financement pour les petits projets.



Sur le projet de loi de finances pour 2014, Yves Détraigne a déposé plusieurs amendements sur la fiscalité des biocarburants, le taux de TVA des déchets, la défense de la filière bioplastique mais aussi des propositions avec la sénatrice Françoise Férat concernant l'emploi, les contraintes fiscales et la compétitivité des exploitations agricoles et viticoles. Toutefois, le vote contre le volet "recettes" du projet de loi de finances par deux des alliés de la majorité (les écologistes et les communistes) a donc fait "tomber" le texte de la même manière que l'an dernier. Les sénateurs centristes avaient, pour leur part, regretté le "matraquage fiscal" et rappelé que la seule issue possible était la réduction des dépenses publiques...

Yves Détraigne a été désigné membre de la nouvelle mission sénatoriale d'information sur la **gouvernance mondiale d'Internet** qui devra répondre à la question : "Quels nouveau rôle et nouvelle stratégie pour l'Union européenne dans la gouvernance mondiale de l'Internet ?". La création d'une telle mission a été demandée fin octobre, suite aux scandales sur les écoutes opérées par les Etats-Unis, par la sénatrice centriste Catherine Morin-Desailly qui regrettait alors que les Européens ne soient pas plus présents dans les instances internationales de contrôle, alors même que l'avenir d'Internet représente un enjeu considérable en matière économique, sociale et politique.



séance publique...



© Cliché AMM

Assemblée générale de l'Association des Maires de la Marne

Fête des Terroirs dans la commune du Breuil



© Cliché XXX



© Cliché A. Gournault

Visite de la distillerie Cristanol et du projet Futurol

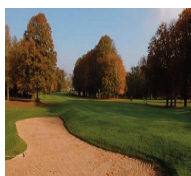
Signatures de conventions cadre et opérationnelle pour Sohettes/val des bois



© Cliché M. Borramé

Taxation des terrains de golf

Yves Détraigne a interrogé le ministre chargé du budget au sujet de l'assujettissement des terrains de golf à la taxe foncière sur les propriétés bâties. En effet, la législation considérant que la totalité des surfaces d'un parcours de golf relève du régime de la "propriété bâtie", de nombreux exploitants ont fait l'objet de vérifications en matière de fiscalité foncière et certains ont vu leur taxation significativement revue à la hausse. Il s'agit pourtant d'espaces verts naturels, destinés à la pratique sportive, entretenus et préservés. Considérant que cette activité contribue à l'emploi, à l'attrait touristique et à la vie sportive des territoires, le sénateur a demandé une législation fiscale adaptée et en rapport avec les autres activités sportives.



Yves Détraigne a participé à la visite, par Michèle Bellon, présidente du Directoire d'ERDF, du chantier du CHU de Reims. L'occasion d'évoquer avec les élus locaux les grands projets de l'entreprise pour la région, comme l'installation prochaine des compteurs communicants.



© Cliché ERDF



© Cliché E. Poissy

Suite à la projection du documentaire de Martin ESPOSITO "SuperTrash" qui retrace la vie d'une décharge à ciel ouvert, Yves Détraigne et Jacques Guillaume, respectivement président et vice-président du Syndicat de Valorisation des Ordures Ménagères de la Marne (SYVALOM), ont débattu avec le réalisateur et les spectateurs du cinéma le Palace à Epernay.

Droit d'accises de la Bière

Le ministre délégué chargé du budget vient de confirmer à Yves Détraigne que, lors de l'augmentation des droits d'accises, le gouvernement s'était attaché à réserver un traitement spécifique aux brasseries locales, et qu'il était conscient de l'effort budgétaire demandé au secteur brassicole. Il a ajouté qu'il restait très attentif à la situation des professionnels qui pourraient rencontrer des difficultés de trésorerie et que la fiscalité applicable à la bière resterait stable un certain temps.



Yves Détraigne et Virginie Klès ont remis leur rapport d'information sur la Justice de première instance à Christiane Taubira, Garde des sceaux. Arguant que l'organisation judiciaire de première instance est complexe et peu lisible, les deux sénateurs proposent d'aller vers la création d'un tribunal de première instance qui regrouperait notamment les tribunaux de grande instance et les tribunaux d'instance, mais recommandent une mise en œuvre progressive de cette réforme par la mise en place, dans un premier temps, de guichets universels du Greffe.



© Cliché Mm. Justice



Soldat Inconnu sous l'Arc de Triomphe.

Avec Dominique Decaudin et Eric Kariger, Yves Détraigne était présent avec Françoise Férat et René-Paul Savary aux côtés de l'association des anciens combattants de Cormicy et des élèves de cette commune lors du ravivage de la flamme du



© Clichés K. GiffGente

Dans le cadre préparatoire à l'examen de la loi de finances pour 2014, Yves Détraigne était présent aux auditions de la ministre de la Justice, du ministre de l'Intérieur et de celui de l'Agriculture...

A la demande de Charles de Courson, Yves Détraigne a participé à la réunion annuelle des maires du canton de Heiltz-le-Maurupt afin de parler des nouveaux modes de scrutins électoraux. Il a également assisté à la réunion semestrielle du canton de Bourgogne, à l'invitation d'Eric Kariger.

Le Sénateur a participé à un petit déjeuner avec Xavier Beulin, président de la FNSEA, autour de la question de l'après PAC 2013.

Dans l'hémicycle, en décembre...

Projet de loi de finances pour 2014, questions cibles thématiques sur l'accès à la justice et la justice de proximité, proposition de loi relative au financement du service public de l'assainissement par des fonds de concours...